

VERTIQUARTZ GT 50

FABRICATION FRANÇAISE 

→ DÉSIGNATION

REVÊTEMENT ÉPAIS SOUPLE STRUCTURÉ À BASE DE RÉSINE

Revêtement épais souple assurant décoration et protection.

ASPECT : **GRATTÉ TALOCHÉ**

TEINTES : **BLANC ET NUANCIERS VERTIKAL**

→ CLASSIFICATION

AFNOR N° de licence Ecolabel : 26/05/1 – EU Ecolabel : FR/044/026

P.V. d'essais (laboratoire SGS) : AX15-09998.014

AFNOR NF T 36-005 – Famille II Classe 2b

AFNOR NF P 84-403 – Classe D3

AFNOR NF EN 1062-1 : $G_3E_5S_3$ à $V_2W_3A_1C_0$



→ CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Densité : 1,93
- Extrait sec : 85 %
- Taux volumique d'extrait sec : 72 %

→ DESTINATION

EMPLACEMENT

- Façade en atmosphère rurale, urbaine, industrielle et maritime.

SUPPORTS

- Tous types de fonds bruts et anciennes peintures préalablement préparés.

→ RÈGLEMENTATION COV

- Conforme à la directive COV 2004/42/CE
- Valeur limite UE pour ce produit (cat A/c) : 40 g/l (2010)
- Ce produit contient moins de 2 g/l COV

→ ENTRETIEN

- Pour assurer une propreté durable, les façades non exposées aux pluies peuvent être lavées au jet d'eau ou au nettoyeur faible ou moyenne pression, complété au besoin par application du **VERTIKAL STOP MOUSSE CPC**.

→ ASSURANCE

VERTIQUARTZ GT 50 est un produit à usage professionnel, assuré auprès de la compagnie AXA au titre de la responsabilité civile professionnelle des fabricants et assimilés de matériaux de construction.



VERTIKAL[®]
REVÊTEMENTS DE FAÇADE

→ PROPRIÉTÉS

- Aspect décoratif permettant d'éliminer les légers défauts de planéité du support.
- Imperméable aux eaux de ruissellement, excellente résistance aux intempéries.
- Microporeux, parfaite respiration des murs, et perméable à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance aux rayons Ultra Violets et au vieillissement.
- Excellente tenue des teintes dans le temps.
- Bonne capacité d'autolavabilité, peut être complété au nettoyeur faible pression.
- Résiste à l'air salin, compatible en atmosphère maritime.
- Compatible avec tous supports bruts ou peints (voir mise en œuvre).
- Élimine faïençage, microfissures et fissures n'étant plus actives.
- Peut être utilisé en réparation pour reconstituer ponctuellement certains reliefs.

→ MISE EN OEUVRE

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Elle devra se faire conformément au DTU 59.1.
- Anciennes peintures : si besoin enlever par décapage chimique ou thermique. Ou nettoyer à l'eau sous pression, après élimination des parties non adhérentes. Fixer avec une couche de **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL C.T.**
- Fonds bruts : après nettoyage à l'eau sous pression, utiliser **VERTIKAL C.T.** comme fixateur ou **VERTIKAL PRIM+ A** comme impression.
- Dans le cas de supports contaminés, se référer au paragraphe « préparation des supports » des Fiches Techniques **VERTIKAL PRIM+ A** ou **VERTIKAL C.T.**

DILUANT et NETTOYAGE

- Eau

APPLICATION ET FINITION

- Enlever le dépôt de matière qui a pu se former en surface et malaxer avant emploi pour toutes applications.
- Application au plateau acier ou à la machine à projeter de type COMPACT-PRO30 EUROMAIR ou similaire.
- Finition à la taloche rectangulaire plastique ou au plateau à gréser plastique. Frotter par des mouvements circulaires pour resserrer les grains.
- Il est conseillé d'effectuer l'application du produit par panneau entier sans s'arrêter, de bas en haut, ou de haut en bas.

RENDEMENT DE SURFACE

- 1,8 à 2,2 kg / m².

SÉCHAGE À 20°C et HUMIDITÉ RELATIVE DE 65 %

- Hors poussières : 1 à 2 heures suivant l'épaisseur.
- Sec hors d'eau : 8 heures environ.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas appliquer par température inférieure à 5°C et supérieure à 30°C, par grand vent, par humidité relative ambiante supérieure à 80 %, en plein soleil et par temps de pluie.
- Stocker à l'abri du gel.
- Se référer à notre Fiche de Données de Sécurité (consultable sur www.vertikal.fr).

DÉCHETS

- Empêcher toute infiltration de ce produit dans le sol et l'écoulement dans l'eau et les égouts. Traitement des déchets conformément aux directives officielles en vigueur. Ne recycler que les conditionnements complètement vides. Remettre les restes de peinture liquide au centre de collecte pour les déchets spéciaux. CED : 080112.

Durée de conservation en emballage d'origine non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité : 12 mois.

La présente fiche technique annule et remplace toute documentation antérieure de cette marque. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont indicatives. Toutefois ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, nous nous réservons le droit d'apporter à nos fabrications les modifications qui s'imposent sans préavis, et nous recommandons à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente. Dans le cas particulier des teintes en extérieur, sur des surfaces susceptibles de subir des chocs thermiques cycliques, il est conseillé d'exiger le choix de teintes dont l'indice de luminance Y est supérieur à 35%.

Dans le nuancier Façades VERTIKAL, il est déconseillé d'utiliser les teintes repérées par un O en début de référence.

VERTIKAL®
REVÊTEMENTS DE FAÇADE

